



FICHE TECHNIQUE

Master sécuritis

Préserve la beauté du bassin tout l'hiver, maintient une eau propre en empêchant les dépôts de feuilles, de saletés et de débris. Son système de fixation sécurisé garantit une installation facile et une protection optimale.



*Une couverture
pour faciliter
l'hivernage !*



AQUAMASTER, UNE MARQUE
AVEC DES VALEURS FORTES



NORMES



GARANTIES



QUALITÉ

01. Les bénéfices produits

- Fabrication française
- Simplicité de mise en place
- Très bonne résistance et à la tenue dans le temps
- Remise en route du bassin simplifié
- Protection contre les éléments extérieurs
- 3 ans de garantie
- Réduit l'utilisation des produits de traitement

02. Les caractéristiques de produits

La protection d'hivernage opaque se met en place très facilement sur votre piscine, et sécurise tout au long de l'hiver les abords de votre bassin pour les jeunes enfants ou les animaux domestiques. Elle préserve également la qualité de votre eau en empêchant les feuilles ou débris de venir polluer votre bassin, facilitant alors sa remise en route au printemps.

03. Les caractéristiques techniques

- PVC 630 g/m²
- Traité anti-UV et anti-cryptogamique
- Grille PVC 280 gr/m²
- Remplace les autres éléments de sécurité
- Fixations par pitons escamotables Inox et sandows V avec plaquette homologués
- Renfort de protection aux deux extrémités de la grille
- Débord de 70 cm , soit 35 cm sur tout le pourtour
- Oeillets tous les 80 cm environ
- Pas de limite de longueur
- Faible encombrement (maximum enroulé : 30 cm de diamètre)
- Grille d'évacuation des eaux pluviales
- Assemblage par soudure

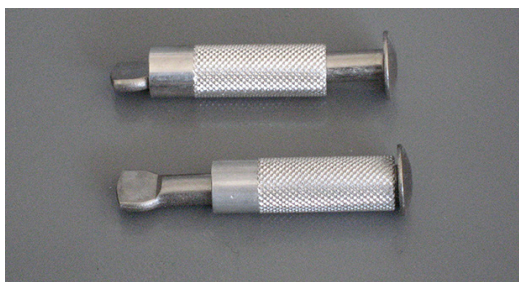
04. Les coloris PVC disponibles



05. Les coloris grille disponibles



06. Les accessoires fournis



Pitons escamotables



Sandow V avec plaquette
(selon forme de la bâche)

06. Installation

Essentielle pour l'hivernage de sa piscine, la bâche master sécuritis demande cependant certaines précautions lors de sa mise en place.

Toutes nos bâches sont homologuées par la norme de sécurité NF P90-308 cependant la conformité à la norme n'est valable que si cette bâche est correctement installée et tendue.

Nous vous conseillons donc de vérifier et retendre l'ancrage de la couverture durant l'hiver.

